

PROCES VERBAL CONSEIL D'ECOLE
Année scolaire : 2018/2019
Circonscription de L'ARBRESLE

Ecole élémentaire/maternelle/primaire	Ecole primaire publique de Bully
Coordonnées : Adresse, N° de tel, adresse mail	Ecole primaire publique de Bully Rue du Pré de la Cour 69210 Bully ☎ : 04.74.01.49.00 ce.0691428c@ac-lyon.fr
Direction	N.Seyssel

Date	14 mars 2019
Ouverture de séance	18h00
Clôture de séance	20h00

Présents

NOM	FONCTION	Membre permanent (cocher)
Madame Mathieu	conseillère municipale en charge de la commission scolaire	x
Madame Capdeville	enseignante	x
Madame Caudron	enseignante	x
Madame Colençon	enseignante	x
Madame Darles	enseignante	x
Madame Marinho	enseignante	x
Madame Blanc	enseignante	
Monsieur Seyssel	directeur de l'école	x
Madame Deck	représentante des parents d'élèves	x
Madame Leblanc	représentante des parents d'élèves	x
Monsieur Fauria	représentant des parents d'élèves	x
Madame Verschoore	représentante des parents d'élèves	x
Monsieur Taquet	représentant des parents d'élèves	x
Monsieur Bourrin	représentant des parents d'élèves	x
Monsieur Cuennet	DDEN	x
Madame Tetton	DDEN	
Madame Marchand	ATSEM	
Madame Lagarde	ATSEM	
Madame Wozniack	Responsable du centre de loisirs	

Absents excusés

Monsieur Bernard	maire de Bully	x
Madame Potok	Inspectrice de l'Education Nationale	x
Madame Seddaoui	Coordinatrice des temps périscolaires	

Ordre Du Jour

- Sécurité, locaux et services périscolaires.
- Budgets (équipement et fonctionnement).
- Projet d'école et projets pédagogiques des classes.
- Questions diverses.

Compte-rendu du conseil

▪ 1° Sécurité, locaux et services périscolaires.

↳ Le règlement intérieur a été modifié il y a deux ans pour prendre en compte les mesures liées à l'état d'urgence et les préconisations du plan Vigipirate. Les familles ont été invitées à s'impliquer dans le dispositif. Un mot a été de nouveau apposé au portail de maternelle suite à un certain relâchement quant au respect des horaires de fermeture du portail. Il est demandé aux familles de bien respecter les horaires afin de ne pas perturber le fonctionnement des classes et de garantir la sécurité de tous. Les conditions de stationnement rue des Romains interrogent également et peuvent constituer un danger au moment des sorties des classes car les parents des deux écoles y stationnent et la rue est parfois encombrée de voitures, notamment en direction de l'école Saint-Vincent, où le stationnement n'est pas possible par ailleurs. Le délégué à la voirie doit prendre contact avec l'école pour évoquer cet aspect.

↳ Le PPMS attentat – intrusion est à jour. Il est regretté que les services de gendarmerie, sollicités à chacun des exercices, ne donnent pas suite aux demandes de l'école. Il serait en effet intéressant d'avoir un avis sur la sécurisation des locaux et les cheminements à emprunter en cas de fuite. Un second exercice interviendra en dernière partie d'année scolaire. Le PPMS risques majeurs a fait l'objet d'un exercice de mise en sûreté qui s'est passé dans de bonnes conditions : les élèves de maternelle et de CP / CE1 sont accueillis dans la salle d'évolution ; les autres classes dans le restaurant scolaire. Une porte peut être ouverte de l'extérieur dans la classe de Madame Darles ; il convient de la sécuriser. De plus, un double de la clé de la porte principale de sa classe devrait être accessible à l'école en cas d'absence de l'enseignante.

↳ Un second exercice d'évacuation est prévu avant les vacances d'avril.

Une harmonisation des procédures de sécurité sur les différents temps est de nouveau évoquée.

↳ L'occupation des locaux par le centre de loisirs n'a pas occasionné de grosses difficultés sur le temps des vacances de février.

↳ Les conditions de ménage ont été redéfinies suite à l'emploi de Monsieur Eynard par la commune. De fait, un planning prévisionnel a été défini avec la mairie. Il apparaît que le temps de travail de Monsieur Eynard ne permet pas un nettoyage quotidien de chacune des salles. Il a été demandé à minima, au moment d'une réunion avec le directeur de l'école que les poubelles de classe puissent être vidées quotidiennement. Le sol de chacune des classes n'est nettoyé qu'une fois par semaine. Des petits balais ont été fournis aux différentes classes. Cette dotation est intéressante dans le cadre d'un entretien de leur espace de travail par les élèves, mais s'avèrera certainement insuffisante. De plus, l'occupation de la classe de Madame Marinho par le centre de loisirs le mercredi impose au sens de l'équipe enseignante un nettoyage de celle-ci avant l'utilisation par les élèves le jeudi matin.

Madame Mathieu détaille les conditions d'embauche de Monsieur Eynard et prend note des remarques faites.

↳ Une liste de menus travaux sera transmise en mairie. Les conditions de rangement du matériel de sport et du papier de reprographie seront revues pendant l'été et un espace de rangement sera dédié aux besoins du centre de loisirs.

2° Budgets de fonctionnement et d'équipement :

L'équipe enseignante remercie la mairie pour le montant alloué par élève et émet le souhait qu'il ne soit pas revu à la baisse. La somme de 43 euros par élève permet le renouvellement régulier des livres, manuels et jeux éducatifs, fournitures pour la classe et matériel collectif pour les arts plastiques. Le budget sera voté le 08 avril 2019 mais la mairie s'engage sur ce montant.

Comme évoqué précédemment, il serait intéressant de pouvoir compléter progressivement l'équipement des classes en VPI. La dotation informatique de la CCPA permettrait d'alléger le matériel à commander dans la mesure où des PC portables sont déjà à disposition. La demande a été mise au budget par la municipalité puisque 2 VPI sont inscrits au budget.

De même, l'acquisition de tricycles et draisienne ainsi que l'achat de végétaux et de panneaux de basket sont envisagés.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour l'attention portée aux différentes demandes.

3° Projet d'école et projets pédagogiques des classes :

A l'échelle de l'école, la valorisation des espaces communs et leur prise en charge par les élèves continuent à se développer.

- mise en valeur du jardin / En lien avec la mairie, des ateliers de plantation pourraient être organisés.

- affichages dans les locaux.

- gestion des sanitaires : régulation des passages aux toilettes avec un système de colliers en bois (3 pour les filles et 3 pour les garçons).

Une exposition des créations des élèves a eu lieu le vendredi 8 mars, de 16h30 à 18h30.

Les supports visuels ont été diversifiés, en s'appuyant sur l'outil numérique au vu du nouvel équipement de l'école. Un film présentant le travail des deux chorales de l'école a été projeté à cette occasion. Il y a eu également un bon retour au niveau du Sou des écoles, qui assurait un stand de boissons et pop-corn. Il y a également de nombreux retours positifs de la part des familles.

Rappel est fait de la tenue de la boum de l'école le samedi 23 mars. La fête de l'école aura lieu le samedi 29 juin (report de la date initiale du 22 juin). Le spectacle des élèves aura lieu le matin avant un repas proposé aux familles et les traditionnels jeux de la kermesse.

↳ Classes de maternelle:

Les classes se rendent à la bibliothèque de Bully.

Cette année scolaire, la classe de Madame Marinho mène un travail sur le monde tandis que les élèves de Madame Capdeville travaillent sur les saisons.

La classe de Madame Capdeville se rend à la Salette plusieurs fois pendant l'année. L'enseignante note les bons moments d'échange avec les personnes âgées. Un pique-nique est prévu en dernière séance. Les élèves se sont également rendus sur la zone humide pour observer la faune et la flore. Les classes fêteront le printemps le vendredi 22 mars avec un carnaval.

Les deux classes de maternelle se rendront au musée des tissus et des arts décoratifs le jeudi 23 mai pour une visite tactile sur la route de la soie et des temps d'ateliers créatifs.

↳ Classe de CP/ CE1:

Les élèves travaillent sur les quatre saisons. Ils ont participé à une cueillette de pommes en automne et font des sorties à la ferme (sortie à la journée en mai).

↳ Classe de CE1 / CE2:

La rencontre lutte de l'USEP est programmée le jeudi 11 avril au gymnase de Saint-Pierre la Palud puis une rencontre randonnée interviendra en mai. Un projet de scénettes de théâtre doit voir le jour en dernière période tandis que le projet de correspondance scolaire avec une autre classe n'aboutira pas du fait de l'absence de l'enseignante de la classe concernée. La classe est inscrite au dispositif « école et cinéma ».

↳ Classe de CE2 / CM1 :

La classe verte du 20 au 24 mai à la Chapelle en Vercors est présentée par l'enseignante. Elle sera axée sur l'escalade et la spéléologie.

Les élèves participeront également à la journée pour le climat du vendredi 15 mars.

↳ Classe de CM1 / CM2 :

Les élèves participeront à une rencontre USEP « ultime » à Châtillon le jeudi 4 avril avec 4 autres classes (puis rencontre course d'orientation le 06 juin). Ils se rendront au collège le 11 avril et le 25 mai et profiteront d'une visite médiatisée du Couvent de la Tourette le vendredi 10 mai. La classe se rendra à la médiathèque de Tarare le vendredi 15 mars pour envisager l'utilisation des ressources d'une médiathèque.

Le spectacle « A l'eau le monde », retenu pour les élèves en décembre 2018, s'est avéré décevant au sens de l'équipe enseignante, même si les plus jeunes élèves ont pu apprécier.

L'équipe enseignante veille à ce que le coût des sorties figure sur les notes aux familles afin de les sensibiliser à l'importance de soutenir les manifestations organisées par le Sou des écoles

car ces interventions et sorties ont un coût important. Le Sou des écoles a également proposé cette année de pouvoir débloquer une enveloppe supplémentaire pour l'acquisition de jeux éducatifs. Des planchettes en bois de type kapla seront commandées.

Les dates des sorties à la journée seront transmises par le directeur de l'école à la mairie afin de permettre directement l'annulation des repas.

5° Questions diverses :

Certains articles du projet de loi sur l'école de la confiance, passé en première lecture à l'assemblée nationale, interpellent les enseignants de l'école. Ils sont présentés au conseil. Si les enseignants ne seront pas en grève le mardi 19 mars, il est décidé par l'équipe enseignante de faire passer un mot aux familles afin d'expliquer les motifs de ses craintes. Des discussions sont engagées quant à la façon d'ouvrir le dialogue avec les familles. Il est envisagé de tenir des permanences après l'école. Il est finalement décidé d'attendre l'évolution de la situation pour envisager les suites à donner.

Les inscriptions à l'école primaire publique de Bully sont possibles depuis janvier. L'information a notamment été transmise dans le bulletin communal. Il est encore trop tôt pour envisager la constitution des classes. Au vu des effectifs, il est toutefois probable que les TPS ne puissent être accueillis au sein de l'école à la rentrée de septembre 2019 puisque les classes de cycle I devraient accueillir près de 29 élèves chacune.

Le livret scolaire unique est désormais accessible sous forme numérique. Un identifiant et un mot de passe seront transmis à chacun des parents pour permettre l'accès à distance.

Une AESH intervient actuellement auprès des élèves en situation de handicap. Il s'agit de Madame Girin qui intervient sur la base de 27h00 hebdomadaires. Deux autres personnes ont été recrutées en novembre 2018. Il s'agit de Mesdames Laurent et Boussekine, qui ont rapidement su s'intégrer dans l'équipe pédagogique. Leur intervention s'inscrit dans le cadre d'un contrat aidé sur la base de 20h00 hebdomadaires.

Lors des commémorations du 8 mai, un appel sera de nouveau fait pour permettre la présence des élèves. Le diplôme de "Petit veilleur de la mémoire" remis après les commémorations du 11 novembre a été très apprécié.

Dans le cadre des ateliers du petit citoyen, le panneau devant l'école sera remplacé et inauguré le vendredi 7 juin. Les enfants se sont également investis pour envisager de mieux sécuriser le passage piéton devant l'école.

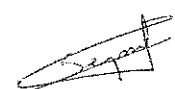
Les conditions d'accueil à la garderie du soir sont évoquées. Cela se passe correctement, même si le personnel s'interroge sur la possibilité d'utiliser une salle plus appropriée. Le nombre d'enfants à la cantine est en hausse. L'emploi des ATSEM auprès des petits est très apprécié des enfants. Les effectifs du restaurant scolaire dépassent régulièrement les 40 enfants pour les enfants de maternelle. Suite à des remontées de plusieurs familles, Madame Bougon est intervenue dans 2 classes de l'école avec pour objectif de rappeler les comportements attendus sur ce temps de midi afin qu'il y ait une bonne ambiance. Cette rencontre a été positive, elle a permis l'expression de chacun. La formation du personnel aux gestes de premiers secours est évoquée.

La séance se termine à 20h00.

3^{ème} Conseil d'école le jeudi 13 juin à 18h00

Bully le jeudi 14 mars 2019

Rédigé par le président du conseil d'après les notes du secrétaire de séance

Président de séance : Directeur	Secrétaire de séance
Nom et signature	Nom et signature
N.Seyssel 	M.Deck 